



Support détaillé

5 juin 2023

Pleumeleuc

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

- **Ordre du jour du Conseil Municipal**
- ❑ Informations



Contexte et objectifs

- ❑ L'analyse des besoins sociaux (ABS) consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Portée par Montfort Communauté, et réalisée par la société Mazars.
- ❑ Elle est établie avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social.
- ❑ L'ABS est un dispositif visant à mieux identifier les enjeux prioritaires du territoire et ainsi concevoir un plan d'action social permettant de répondre aux besoins de la population.
- ❑ La restitution de l'ABS est présentée au conseil municipal.
- ❑ Suite à cette analyse, des actions concrètes vont être travaillées par Montfort Communauté s'ici la fin 2023 afin de mettre en place des actions pour répondre aux besoins prioritaires.

Décision soumise au vote

PRENDRE ACTE de la présentation de l'analyse des besoins sociaux du territoire de Montfort Communauté



Anne-Sophie PATRU

Maire

Contexte et objectifs

- Dans le cadre de l'aide aux écoles et aux activités organisées, il est proposé de verser des dotations et subventions selon le tableau ci-dessous.

| Domaine scolaire - Dotation gestion / direction | |
|---|-------------------|
| École maternelle Publique : dotation gestion / direction | 180,00 € |
| École élémentaire Publique : dotation gestion / direction | 180,00 € |
| Domaine scolaire - Activités socio-éducatives | |
| École maternelle Publique : 10 € x 110 élèves | 1 100,00 € |
| École élémentaire Publique : 10 € x 210 élèves | 2 100,00 € |
| Total (domaine scolaire) | 3 560,00 € |

Décision soumise au vote

FIXER le montant des subventions relatives au domaine scolaire telles que présentées



Philippe RAMIREZ

Adjoint en charge du scolaire et périscolaire



Proposition de la commission éducation, jeunesse et action culturelle du
09/05/2023

Contexte et objectifs

- ❑ L'école maternelle Le Petit Prince organise du 29 au 30 juin 2023 une classe découverte à Pléneuf Val André pour les 26 élèves de moyenne section
- ❑ L'école a sollicité la commune pour une subvention
- ❑ Rappel des règles de subventions votées le 28 février 2022 :
 - Subventions réservées aux écoles communales :
 - École maternelle Le Petit Prince ;
 - École élémentaire Le Petit Prince ;
 - École primaire Saint-Melaine.
 - Attribution de subvention pour l'organisation de classes découvertes comprenant au moins une nuitée ;
 - Montant : 7€ par jour et par enfant dans la limite de 560 € par projet ;
 - Subvention accordée au maximum une fois par établissement scolaire et par année scolaire.

Décision soumise au vote

VALIDER l'attribution d'une subvention de 364€ à l'école maternelle Le Petit Prince pour l'organisation de sa classe découverte pour l'année scolaire 2022/2023



Philippe RAMIREZ

Adjoint en charge du scolaire et périscolaire

Contexte et objectifs

- ❑ L'objectif du dispositif « argent de poche » est de permettre aux jeunes pleumeleucois de 16 à 18 ans d'accéder à une première expérience professionnelle.
- ❑ L'action consiste à proposer la réalisation de chantiers au sein des services de la commune.
- ❑ Depuis la mise en œuvre du dispositif à Pleumeleuc en 2017, le montant de la rétribution est de 75 € pour 5 matinées de 3h.
- ❑ Il est proposé de réévaluer cette rétribution à hauteur de 90€.

Décision soumise au vote

VALIDER le montant de la rétribution des jeunes participant au dispositif « argent de poche » à hauteur de 90€ pour 5 matinées de 3h



Aude GUIVARCH

Adjointe en charge de la jeunesse et de l'extrascolaire

Contexte et objectifs

- ❑ Madame le Maire rappelle qu'il est envisagé de créer deux passerelles piétonnes en bois sur le chemin de randonnée en surplomb du cours d'eau de la Vaunoise. Cette opération a pour objectif d'assurer la continuité du sentier piétonnier et ainsi permettre de favoriser la préservation du patrimoine naturel de la commune.
- ❑ Après mise en concurrence, le coût estimatif de l'opération est de 61 628,00 € HT, soit 73 953,60 € TTC.
- ❑ Afin de financer la réalisation de ce projet, il est proposé de répondre à l'appel projet « Sentiers de nature » engagé par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires avec l'appui du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).
- ❑ Il est proposé de solliciter une subvention de 80% du coût total de l'opération hors taxes, soit 49 302,40 € HT.
- ❑ Le plan de financement est le suivant :

| DEPENSES PREVISIONNELLES (HT) | | RECETTES PREVISIONNELLES | |
|---|--------------------|---|--------------------|
| Travaux de création de deux passerelles piétonnes en bois sur le chemin de randonnée de la Vaunoise | 61 628,00 € | Appel à projet Sentiers de nature (sollicité) Taux 80% | 49 302,40 € |
| | | AUTOFINANCEMENT 20% | 12 325,60 € |
| TOTAL | 61 628,00 € | TOTAL | 61 628,00 € |

- ❑ *Nb. : cette délibération a déjà été votée en avril. Elle est reproposée afin d'optimiser les subventions pour la commune.*

Décision soumise au vote

APPROUVER cette opération de création de deux passerelles piétonnes en bois sur le chemin de randonnée de la Vaunoise

SOLLICITER une subvention au titre de l'appel à projet Sentiers de nature d'un montant de 49 302.40€



Anne-Sophie PATRU

Maire

Contexte et objectifs

- ❑ Monsieur Patrick Le Texier, adjoint au cadre de vie et à l'aménagement, indique que la commune dispose d'un réseau de sentiers de randonnée, notamment aux abords de la Vaunoise. Il rappelle qu'il convient d'assurer la conservation de ce patrimoine naturel.
- ❑ Afin d'assurer la continuité du sentier de randonnée situé en surplomb du cours d'eau de la Vaunoise, et face à l'érosion, il est envisagé de créer deux passerelles piétonnes en bois de chêne.
- ❑ Pour ce faire, une consultation a été menée auprès d'entreprises spécialisées le 1er mars. Parmi les offres, il est proposé de retenir celle de la SCOB d'un montant de 61 628,00 € HT, soit 73 953,60 € TTC. Elle comprend la fourniture et pose de deux passerelles de 7 mètres de long sur 1 mètre de large en bois de chêne avec garde-corps et soubassement.
- ❑ *Nb. : cette délibération a déjà été votée en avril. Elle est reproposée afin d'optimiser les subventions pour la commune.*

Décision soumise au vote

ATTRIBUER le marché à la SCOB au prix indiqué



Patrick LE TEXIER

Adjoint en charge du cadre de vie et de l'aménagement



Contexte et objectifs

- ❑ En raison de l'accroissement saisonnier de l'activité, il est proposée de créer un poste non permanent d'agent des espaces verts/voirie à temps complet rémunéré sur le grade d'adjoint technique territorial 1^{er} échelon pour renfort à l'équipe pour la haute saison du 15 mai au 31 août 2023

Décision soumise au vote

CRÉER un emploi non permanent d'agent espaces verts/voirie à temps complet (H/F) du 15 mai au 31 août 2023. Les conditions de rémunération sont celles indiquées ci-dessus.



Patrick LE TEXIER

Adjoint en charge du cadre de vie et de l'aménagement

Contexte et objectifs

- Informations sur les décisions prises par le Maire concernant le droit de préemption des ventes de terrains ou de biens immobiliers entre le 21 avril et le 19 mai 2023

Décision soumise au vote

PRENDRE ACTE des décisions prises par le Maire

| | | | | |
|----------|--------------|-------------------|--------------------|-----------|
| 24/03/23 | RENONCIATION | 10 rue Lanjuinais | 556 m ² | 237 500 € |
|----------|--------------|-------------------|--------------------|-----------|



Anne-Sophie PATRU

Maire



- ❑ Ordre du jour du conseil municipal
- **Informations**



Prochain Conseil

➤ Conseil municipal du mois de juillet 2023 : lundi 10 juillet à 20h30



❑ **Rencontres citoyennes**

- Mercredi 14 juin – 19h – Étang des Forges
- Mercredi 21 juin – 19h – Rencontre des associations
- Mercredi 28 juin – 19h – Le Petit Jardin

❑ **30 ans de Montfort Communauté**

- 26 juin – Ciné débat sur le lien d'attachement créé à la naissance et tout au long de la vie – Salle l'Étincelle

❑ **Fête du 14 juillet**

- Étang des Forges toute la journée

❑ **Forum des associations**

- Samedi 9 septembre matin

Merci.

